



Ne pas confondre véganisme et antispécisme

Lancer des [pierres dans les vitrines](#) des boucheries, poissonneries et crèmeries ou [incendier](#) les caisses d'un zoo n'a rien de végane. Les revendications accompagnant ces dégradations sont antispécistes. L'antispécisme est confondu avec le véganisme. Cette idéologie joue pourtant sur un tout autre registre que le véganisme. Ses méthodes et ses objectifs peuvent même être antagonistes. Dissipons la confusion*.

Véganisme (1944)

Le véganisme est une consommation qui consiste à vivre sans exploiter les animaux. Court-circuiter les intermédiaires animaux permet de tuer moins d'animaux et d'organismes vivants tous règnes confondus et c'est la seule garantie de ne participer à aucune des souffrances pouvant résulter de l'exploitation animale.

Vivre ainsi est devenu possible grâce à la découverte de la vitamine B12 (fin 1947), seul nutriment dont les besoins ne peuvent pas être satisfaits par les aliments végétaux. Le véganisme est une technique d'expression de la compassion humaine, laquelle se développe par la transmission d'informations fiables, et non par des actions illégales.

Les informations de sécurité sur la vitamine B12 sont vitales pour les véganes, comme pour les personnes qui réduisent significativement leur consommation de produits animaux en variété, en quantité et en fréquence. La Fédération végane propose donc des documents [grand public](#) ou pour les [professions de santé](#) et organise un relai quotidien bénévole de [prévention](#). C'est la condition d'un développement durable.

La [longévité](#) des véganes est normale, mais le niveau de garantie qu'exige l'obtention d'un consensus réclame plus d'études comparatives. La Fédération végane recommande donc de participer aux [études nutritionnelles](#) : chaque végane compte.

Les véganes ne représentent probablement que [0,1 %](#) des populations en France, mais ce petit nombre fait exister et se développer la demande en restauration et en gammes de produits, qui, projetée jusqu'au remplacement total des ingrédients animaux profiterait par exemple à l'extension des habitats naturels des animaux sauvages : la moitié des terres cultivées en France pourraient être réensauvagées, comme les pâturages français (lesquels sont tous artificiels).

Antispécisme (1970)

Les dégradations matérielles s'accompagnent de revendications à l'encontre du « spécisme ». C'est écrit sur les murs, les vitrines ou dans les [textes revendicatifs](#). Les [rares reportages](#) sur les responsables des dégradations le confirment.

Le spécisme est l'hypothèse selon laquelle l'humanité discrimine les autres animaux « parce qu'ils appartiennent à une espèce différente de la nôtre ».

L'idée d'un spécisme très ancien est contestable, car jusqu'à la découverte de la B12, l'humanité n'avait pas d'autre option que de consommer des produits d'origine animale pour survivre : la carence en B12 est hautement débilitante, voire mortelle pour les nourrissons. Une revendication de spécisme aurait-elle été formulée par le passé, qu'elle n'aurait pas été authentique avant d'être délogée de toute nécessité nutritionnelle vitale. Les personnes qui consomment encore des produits d'origine animale aujourd'hui ne font quant à elles que reproduire l'héritage des habitudes alimentaires ayant permis à l'humanité de survivre. Ce n'est pas du spécisme.

L'antispécisme consiste à remplacer l'hypothétique discrimination spéciste par une autre forme de discrimination : le sentientisme. Cette théorie postule que la capacité de sentience chez un être vivant devrait nous conduire à lui accorder des droits. Ce système de discrimination nous dégagerait de toute obligation à l'égard des bactéries, archées, champignons, algues et plantes. Contrairement aux idées reçues, la sentience est probablement peu répandue chez les animaux. Pour faire le tri entre les 5 à 15 millions d'espèces, autant d'expérimentations seraient nécessaires.

Les personnes qui soutiennent l'action directe infligent aux entreprises exploitant les animaux des préjudices justifiés à leurs yeux, car elles pensent avoir l'obligation de secourir les animaux sentients. Cette idéologie a conduit ses adeptes les plus fantaisistes à imaginer que l'espèce humaine pourrait avoir la charge d'abolir la prédation, d'éliminer la vie sauvage, voire d'annihiler toute vie sur Terre... Les pierres dans les vitrines paraissent presque modérées en comparaison.

La Fédération végétarienne n'est pas antispéciste

Les personnes qui appliquent l'idéologie antispéciste de manière littérale et consciencieuse peuvent consommer les animaux chez qui la sentience [ne peut être démontrée](#) : insectes, [moules](#), huîtres ou [œufs de poules de réforme](#). C'est à l'opposé du véganisme.

La Fédération végétarienne suggère logiquement à toute personne qui souhaite développer le véganisme de ne jamais promouvoir l'antispécisme.



5 à 10 milliards de moules sont tués par an en France

Oui à l'éducation, non à l'action directe !

Le développement du véganisme est un processus qui paraît bien lent à l'échelle individuelle, compte tenu du milliard de naissances et de morts programmées annuellement pour les animaux terrestres en France (soit 2,8 millions d'abattages par jour). Les reportages qui exposent leurs pires souffrances rendent cette attente encore plus difficilement supportable et contribuent à radicaliser. Présentée comme une revendication politique, l'idéologie antispéciste peut alors donner l'impression de légitimer l'action directe, mais ses conséquences individuelles et collectives ne profitent pas aux activistes interpellés, polarisent le débat sans éduquer personne et ne mènent théoriquement pas à l'abolition de l'exploitation animale de toute façon.

Seule la transmission d'informations vérifiées aide réellement les personnes qui financent encore l'exploitation animale à faire des choix plus éclairés, même parmi celles qui travaillent dans les filières animales (comme nous le rappelions lorsque la Fédération française de boucherie [implorait une protection policière](#)).

Si les récentes interpellations des personnes ayant invoqué l'antispécisme pour dégrader des commerces menaient à des peines de prison ferme, La Fédération végane attendrait de la justice qu'elle montre l'exemple d'un traitement respectueux de la liberté de conscience, c'est-à-dire en ne forçant personne à consommer quelque produit d'origine animale que ce soit (si ce souhait était formulé). La Fédération végane propose de fournir la vitamine B12 à titre gracieux, si l'administration pénitentiaire n'est pas en mesure de le faire.

Le véganisme n'est contre personne. La compassion est pour tout le monde.

Plus d'informations dans l'[article dédié](#).

Contact de la Fédération végane (pour les médias uniquement) :

Constantin Imbs

07 68 71 69 97

*Quelques définitions :

- **Véganisme** : recherche et mise en œuvre des techniques permettant de vivre sans exploiter les animaux (espèce humaine comprise, lorsque le consentement éclairé ne peut pas être obtenu).
- **Spécisme** : hypothèse selon laquelle l'humanité discrimine certains organismes vivants en fonction de leur appartenance à une espèce.
- **Antispécisme** : substitution de l'hypothétique critère de discrimination spéciste par un critère de discrimination sentientiste.
- **Sentientisme** : théorie de philosophie juridique selon laquelle seuls les organismes sentients possèdent des intérêts (intérêt à vivre, par exemple).
- **Sentience** : terme philosophique désignant la partie réduite de la conscience qu'est la capacité à éprouver une expérience subjective de la vie.